

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025 COMMUNE DE PAVIE

Le budget 2025 a été voté le jeudi 03 avril 2025 par le conseil municipal.

### 1/ Les éléments de contexte

Ce budget a été élaboré avec la volonté :

- de maîtriser strictement les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de ne pas augmenter les taux d'imposition
- de dégager des marges d'autofinancement pour financer les dépenses d'équipements ;
- de limiter le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès des partenaires institutionnels.

### 2/ L'Evolution et la structure des ressources et des charges

---

## BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

---

Le Budget Primitif 2025 s'équilibre en section de fonctionnement à 2 416 K€, et à 1 045K€ en investissement.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

---

#### DEPENSES :

Les dépenses de fonctionnement 2025 s'élèvent à 2 416 528.13 € dont 2 236 528.13 € de dépenses réelles et 180 000 € de virement à la section d'investissement.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	BUDGET 2024	BUDGET 2025	BP 2025 -BP 2024	% évolution
011	Charges à caractère général	822 994.00	824 117.00	1 123.00	+0.13 %
012	Charges de personnel et assimilé	1 063 042.00	1 099 500.00	36 458.00	+3.42 %
014	Atténuation de produits	42 836.00	34 296.00	-8 540.00	-19.93 %
023	Virement à la section d'investissement	130 000.00	180 000.00	50 000.00	+38.46 %
042	Opérations d'ordre entre sections				
65	Charges de gestion courante	277 196.94	237 115.13	-40 081.81	-14.45 %
66	Charges financières	43 000.00	40 000.00	-3 000.00	-6.97 %
67	Charges exceptionnelles	3 000.00	1 000.00	-2 000.00	-66.66 %
68	Dotations	500.00	500.00	0	0
<b>TOTAUX</b>		<b>2 382 568.94</b>	<b>2 416 528.13</b>	<b>33 959.19</b>	<b>+1.42 %</b>

La section de fonctionnement est marquée par la volonté de maîtriser les charges de gestion courante par rapport à 2024. Il s'en suit des charges à caractère général stabilisées, une masse salariale en progression de 3,4% uniquement impactée par la hausse des charges patronales et une prévision d'embauche de contractuels pour renforcer l'équipe technique. Dans le même temps, les autres charges diminuent ce qui permet de dégager des marges de manœuvres, en progression, pour financer les investissements.

### RECETTES :

Les recettes de fonctionnement 2025 s'élèvent à 2 416 528.13 € dont 2 175 936 € de recettes réelles et 240 592.13 € d'excédent de fonctionnement reporté, et se répartissent comme suit :

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	BUDGET 2024	BUDGET 2025	BP 2025 -BP 2024	% évolution
013	Atténuation de charges	38 200.00	18 994.00	-19 206.00	-50.27 %
042	Opérations d'ordre entre sections				
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	188 000.00	201 500.00	13 500.00	+7.18 %
73	Impôts et taxes	1 487 705.00	1 522 322.00	34 617.00	+2.32 %
74	Dotations et participations	365 780.00	379 887.00	14 107.00	+3.85 %
75	Autres produits de gestion courante	58 800.00	51 275.00	-7 525.00	-12.79 %
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	
77	Produits exceptionnels	0.00	1 958.00	1 958.00	+100.00 %
002	Excédent de fonctionnement reporté	244 083.94	240 592.13	-3 491.81	
<b>TOTAUX</b>		<b>2 382 568.94</b>	<b>2 416 528.13</b>	<b>33 959.19</b>	<b>+1.42 %</b>

En recettes, les produits fiscaux et les dotations et participations augmentent de 2 à 4%. Aucune hausse des taux d'imposition n'a été votée. Seule l'augmentation de 1.70 % des valeurs locatives décidée par la loi de finances, du fait de l'inflation, impactera le contribuable. Les indemnités de sinistres sont prévues en baisse. L'équilibre de la section est assuré par la reprise de l'excédent de fonctionnement de 240 592 €.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Les investissements 2025, en hausse par rapport à 2024, sont financés majoritairement par nos fonds propres. Néanmoins, les taux de subventions étant attendus en baisse, le recours à l'emprunt est indispensable pour équilibrer la section.

### DEPENSES :

Les dépenses d'investissement 2025, s'élèvent à 1 045 904 € et se répartissent comme suit :

Chapitre / opération	Dépenses d'investissement	Restes à réaliser	BUDGET 2025	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées		99 920.00	99 920.00
20	Immobilisations incorporelles	37 041.00	12 739.00	49 780.00
21	Immobilisations corporelles	173 888.00	416 422.00	590 310.00
23	Immobilisations en cours	25 265.00	279 085.00	304 350.00
2017001	Opération salle spectacle	1 541.00		1 541.00
<b>TOTAUX</b>		<b>237 735.00</b>	<b>808 166.00</b>	<b>1 045 901.00</b>

**PRINCIPALES DEPENSES PREVUES EN 2025 :**

➤ Travaux de voirie et réfection cimetièrè :	193 500 €
➤ Rénovation et mise en sécurité bâtiments communaux :	417 000 €
➤ Etudes diverses :	43 780 €
➤ Requalification place de la mairie :	30 667 €
➤ Travaux programme équipement jeunes :	81 839 €

**RECETTES :**

Les recettes d'investissement 2025 s'élèvent à 1 045 901 € et se répartissent comme suit :

Chapitre / opération	Dépenses d'investissement	Restes à réaliser	BUDGET 2025	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)		100 000.00	100 000.00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		233 000.00	233 000.00
13	Subventions d'investissement	142 038.00	32 976.00	175 014.00
16	Emprunts et dettes assimilées (cautions loyers)		288 542.67	288 542.67
021	Virement de la section de fonctionnement		180 000.00	180 000.00
024	Cession		100.00	100.00
	Excédent d'investissement reporté		69 244.33	69 244.33
<b>TOTAUX</b>		<b>142 038.00</b>	<b>903 863.00</b>	<b>1 045 901.00</b>

Les subventions à percevoir en 2025 concernent essentiellement les programmes en cours.

- La requalification de la place de la mairie
- La rénovation énergétique des écoles
- La rénovation des bâtiments communaux
- L'installation d'équipements pour les jeunes

Pour les investissements nouveaux, la rénovation énergétique de la Maison et la culture et la réparation du Beffroi de l'Eglise, aucune subvention n'est encore notifiée.

**3/ L'état de la dette AU 01/01/2025**

Capital dû au 01/01/2025	Annuités 2025	Intérêts	Capital remboursé
1 508 671.63 €	138 249.42	39 731.03	98 518.39

Le désendettement de la commune se poursuit.

**4/ la Fiscalité**

Les taux des impôts locaux pour 2025 sont inchangés :

- Taxe sur le foncier bâti : 62.08 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 99.89 %
- Taxe d'habitation : 14.39 %

## 5/ Les principaux ratios

Dépenses réelles de fonctionnement/population :	851.04
Recettes réelles de fonctionnement/population :	827.98
Dépenses d'équipement brut/ population :	269.50
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement :	49.16 %

## EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE :

Au 01/01/2025, les effectifs de la commune se répartissent comme suit :

- Agents titulaires :
  - o Catégorie A : 1
  - o Catégorie B : 2
  - o Catégorie C : 22
- Agents non titulaires :
  - o Catégorie C : 4

---

## BUDGET ANNEXE BELVEDERE

---

Ce budget spécifique est dédié à la gestion du lotissement du Belvédère et est assujetti à la TVA. Il est voté en suréquilibre.

Les prévisions de dépenses : Remboursement de l'annuité d'emprunt

Les prévisions de recettes : La vente du dernier lot.

Pour l'exercice 2025 : Section de fonctionnement :

- Dépenses : 5 655.02 € Recettes : 42 238.00 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 66 892.00 € Recettes : 159 937.42 €